

POLITIQUE GENERALE CONCERNANT L'EDUCATION DES FILLES ET DES JEUNES FEMMES DANS L'AMGE



L'AMGE est une organisation à but éducatif dont l'objet est de :

promouvoir le but du Mouvement des Guides/Eclaireuses qui est d'offrir aux filles et aux jeunes femmes l'occasion de s'éduquer par elles-mêmes dans les domaines de la formation du caractère, de la responsabilité civique et du service dans leur propre communauté et dans la communauté mondiale.

Article III – Objet, Statuts de l'Association mondiale

L'AMGE a pour Mission de :

**permettre aux filles et aux jeunes femmes
de développer pleinement leur potentiel de citoyennes du monde,
conscientes de leurs responsabilités.**

« Reflétant la diversité culturelle de chaque pays et la perception, propre à chaque association, de la condition féminine, les choix (des différentes structures au sein de l'AMGE) sont d'une grande variété. Chacun présente des avantages et doit faire face à des enjeux particuliers.

L'Association mondiale, cependant, est convaincue que l'éducation des filles (comme celle des garçons par ailleurs) doit faire une place à l'éducation au partenariat. On apprend aux filles et aux garçons à identifier leurs différences et potentialités, à respecter l'individualité et les capacités des autres et à trouver des moyens de bâtir, ensemble, un monde de paix et de justice ».

Un mouvement, un défi

Politique générale

L'AMGE estime que sa Mission peut être accomplie dans un cadre uniquement féminin, comme dans un cadre co-éduqué, en fonction des besoins et des souhaits des filles et des jeunes femmes de chaque pays.

L'AMGE reconnaît l'éducation dans un cadre uniquement féminin comme une méthode pédagogique permettant aux filles et aux jeunes femmes de développer des compétences dans le domaine du leadership et de réaliser leur potentiel.

L'AMGE reconnaît la coéducation comme une méthode pédagogique qui développe le partenariat entre les filles et les garçons sur une base d'égalité et assure l'égalité des chances tout en reconnaissant les différences.

Ces méthodes, utilisées dans le Guidisme/Scoutisme féminin, permettent aux filles d'accroître leur propre estime, de prendre conscience d'elles-mêmes de façon constructive et d'acquérir des valeurs positives comprenant le respect d'autrui.

Explication

Chaque association s'emploie à préparer les filles à assumer des responsabilités en tant que partenaires égales des hommes dans la société. Certaines associations élisent de travailler avec des filles et des jeunes femmes dans un environnement uniquement féminin, tandis que d'autres privilégient un cadre co-éduqué. Chaque Organisation membre a le droit de recourir à la méthode éducative la mieux adaptée à ses besoins.

La culture ambiante joue un rôle important dans la définition des rôles et des besoins des femmes et des hommes dans la société et dans la détermination de la méthode éducative appropriée.

Il est indispensable, afin de développer les jeunes en utilisant l'une ou l'autre méthode, de leur offrir des modèles de rôles adéquats et de proposer une formation aux responsables adultes.



L'EDUCATION DES FILLES ET DES JEUNES FEMMES DANS L'AMGE



Table des matières

1. Introduction	1
Objet de ce document	1
2. Importance de la préparation au partenariat égal dans le travail de réalisation de la Mission de l'AMGE	3
3. Facteurs historiques influençant le choix du cadre : environnement uniquement féminin ou mixte	5
4. Importants aspects de l'éducation au partenariat	7
Formation au partenariat dans le cadre de l'éducation non formelle	7
Modèle de rôles	8
Quel est pour nous le sens du mot "égal" ?	8
Qu'entendons-nous par la coéducation ?	8
Donner pouvoir aux filles et aux jeunes femmes	8
Interdépendance par opposition à indépendance	9
Aptitude à la compétition	9
5. Implications pour le programme éducatif	10
Identification des besoins	10
Objectifs éducatifs	10
Activités	10
Evaluation	11
6. Implications pour la formation	12
Savoir spécifique	12
Compétences	12
Attitudes	13
Promotion de valeurs	13
7. Implications pour les organisations et la structure des associations	14
Les méthodes utilisées dans la prise de décisions	14
Les rôles remplis par les hommes et/ou les femmes dans les associations	14
La structure générale de l'association	14
Quel modèle de partenariat les différents échelons de l'association présentent-ils ?	15
La culture de l'organisation - encourage-t-elle ou favorise-t-elle, par exemple, des personnes d'un certain sexe ?	15
8. Liste des ouvrages de référence	16



DOCUMENT D'APPOINT CONCERNANT L'EDUCATION DES FILLES ET DES JEUNES FEMMES DANS L'AMGE



1. Introduction

La Mission de l'AMGE est de **“permettre aux filles et aux jeunes femmes de développer pleinement leur potentiel de citoyennes du monde, conscientes de leurs responsabilités”**. La préparation des filles et des jeunes femmes à assumer, dans leur société, des responsabilités en partenariat avec d'autres personnes, y compris les hommes, constitue un important volet de la réalisation de cette Mission. Certaines associations entreprennent d'accomplir cette Mission dans un cadre purement féminin, tandis que d'autres choisissent de faire travailler ensemble des filles et des garçons. Quel que soit le cadre choisi, les associations doivent veiller à intégrer l'éducation au partenariat dans leur action, tout particulièrement dans les domaines du programme éducatif et de la formation des adultes. Dans le cadre de la stratégie de rehaussement de la qualité du Guidisme/Scoutisme mondial à travers le monde, le Conseil mondial reconnaît le besoin d'encourager toutes les associations à étudier l'importance de cet aspect de leur travail avec les filles et les jeunes femmes. Une politique générale concernant l'Education des filles et des jeunes femmes dans l'AMGE a été élaborée. Adoptée en mars 1998, elle confirme qu'un cadre uniquement féminin et un environnement mixte sont tous les deux appropriés à la réalisation de la Mission de l'AMGE. Elle offre aussi un aperçu des principales caractéristiques de l'éducation des filles et des jeunes femmes, y compris certains aspects abordés dans l'un ou l'autre cadre éducatif et d'autres communs aux deux.

Objet de ce document

Ce document veut accompagner les associations dans leur travail de réalisation de la Mission :

- ◆ en rehaussant la prise de conscience des différents cadres dans lesquels notre travail se déroule et de l'importance de la préparation au partenariat dans chaque cadre ;
- ◆ en expliquant la préparation au partenariat égal et en se penchant sur les moyens d'améliorer l'éducation au partenariat ; et
- ◆ en élaborant, au niveau de la formation des adultes et du programme éducatif, des méthodes pour y parvenir.

Ce document s'intéresse à plusieurs domaines essentiels du travail des associations, en particulier le programme éducatif et la formation des adultes. Il incorpore également certains aspects de l'auto-évaluation des associations. On anticipe d'insérer, à l'avenir, diverses sections de ce document dans d'autres documents pertinents, comme les directives de l'AMGE concernant le programme éducatif, les directives sur la formation des adultes et l'auto-évaluation de votre association. Il est utile, toutefois, de considérer séparément l'aspect de la préparation au partenariat et de réfléchir aux moyens de sa réalisation à travers les activités de chaque association.

La coéducation et un cadre uniquement féminin constituent deux démarches différentes permettant aux associations de travailler à la réalisation de leurs buts. Le but de la politique générale concernant l'éducation des filles et des jeunes femmes dans l'AMGE N'est PAS d'encourager les associations à changer leur cadre de travail. La politique générale et ce document d'appoint ont été formulés pour favoriser l'excellence dans les associations, à l'intérieur du cadre de travail établi.



Il est important, pour rendre ce document plus efficace, d'en faire profiter les personnes responsables du programme éducatif, de la formation des adultes et de la promotion au niveau national. L'AMGE estime que les idées exprimées dans ce document peuvent intéresser TOUTES les associations, malgré leurs divers niveaux d'expérience dans ce domaine.

Ce document a été mis au point par un petit groupe de personnes de différentes associations et de divers horizons, dotées d'une expérience considérable sur ce sujet. Nous vous conseillons de l'utiliser conjointement avec les directives de l'AMGE sur le programme éducatif et la formation (1998) et le document d'auto-évaluation (1997) qui existent déjà. Nous espérons que les idées ici exprimées seront utiles aux associations, à tous les niveaux, étant donné que les questions traitées concernent le travail avec les guides/éclaireuses aussi bien que l'élaboration de programmes, de plans de formation et de documentation au niveau national.

Tout au long du document, des encarts comme celui-ci renferment des questions destinées à susciter la réflexion et à stimuler la discussion dans votre association, au cours de votre exploration des manières d'aborder et d'assurer l'éducation au partenariat des filles et des jeunes femmes.

Les questions présentant un intérêt particulier pour les associations co-éduquées sont marquées d'un « C » tandis que celles concernant plus précisément les associations uniquement féminines s'accompagnent des initiales « UF ».

Les questions appropriées à toutes les associations sont suivies de la mention « Toutes ».



2. Importance de la préparation au partenariat égal dans notre travail de réalisation de la Mission de l'AMGE

La promotion du travail de partenariat en tant que citoyennes, conscientes de leurs responsabilités, et la préparation de cette activité, sont des questions importantes que chaque association se doit de considérer. Toutes les associations comptent parmi leurs buts la préparation des filles et des jeunes femmes à contribuer pleinement en tant que citoyennes du monde, et l'initiation au travail en partenariat égal avec d'autres membres de la société en fait partie. Cette manière de travailler est un thème sous-jacent de la méthode des guides/éclaireuses où l'on retrouve le travail d'équipe au niveau de la compagnie, la coopération entre les filles et les responsables ainsi que les processus démocratiques employés pour accomplir le travail des associations. L'acquisition de compétences spécifiques, le développement de l'estime de soi et du respect mutuel jettent les bases d'un travail efficace, en tant que partenaires, dans nos sociétés diverses. Les moyens de réalisation du volet éducatif de la Mission varient énormément en fonction de la structure des effectifs de l'association. Les méthodes adoptées par les associations tiennent compte, dans la plupart des cas, de la société et de la culture dans lesquelles elles opèrent.

Les méthodes de travail retenues par chaque association reflètent ses convictions concernant le mode de réalisation de la Mission de l'AMGE. Dans certains pays, particulièrement en Europe, on peut rencontrer à la fois des associations uniquement féminines et des associations co-éduquées. Ces associations choisissent une approche spécifique qui, selon elles, leur convient davantage tout en accomplissant la Mission de l'AMGE. Dans la plupart des cas, ce choix repose sur une décision consciente et sur les attitudes les plus répandues dans la société concernant le développement des filles et des jeunes femmes. Le passé historique d'une association peut également influencer cette décision. Dans le cas des deux méthodes, il s'avère de plus en plus important de surveiller comment le cadre choisi tient compte de sa société ainsi que des aspirations et des besoins spéciaux des filles et des jeunes femmes d'aujourd'hui.

Dans l'AMGE aujourd'hui, il existe différentes façons d'opérer en ce qui concerne la participation masculine et féminine. Les associations uniquement féminines, par exemple, n'acceptent que des filles dans leurs unités/troupes. Dans de nombreuses associations, les filles sont dirigées par des cheftaines qui sont, à leur tour, formées par des responsables féminins dans le cadre d'une association nationale gérée par des femmes. Les associations uniquement féminines de l'AMGE, qui font appel aux hommes dans le cadre de leur travail, sont également nombreuses. Responsables ou supporters adultes, ces derniers aident, à ce titre, les associations à accomplir la Mission.

Les associations uniquement féminines doivent, naturellement, prendre en considération le fait que la société se compose des deux sexes. Elles doivent, par le fait même, former les filles à faire partie de cette société, à apporter leur contribution, à participer, à aider, à mener et à concourir. Un cadre uniquement féminin offre aux filles d' uniques possibilités de développer leurs compétences, d'acquérir la confiance en soi et de s'instruire au contact de modèles de rôles féminins, dans un cadre dépourvu des modèles traditionnels de l'interaction masculine-féminine. Ces associations doivent également considérer, à quel moment et sous quelle forme, elles vont proposer des possibilités de pratiquer un partenariat égal. Dans certaines associations, l'occasion se présente au cours d'activités co-éduquées ponctuelles avec d'autres groupes masculins ou mixtes, comme les scouts et autres organisations de jeunesse, etc. Pour offrir véritablement la coéducation il est important d'incorporer des objectifs éducatifs spécifiques reconnaissant l'aspect du travail en tant que partenaires égaux. Autrement dit, la planification de ces rencontres doit traiter spécifiquement l'aspect co-éducatif.



Chez les associations fusionnées ou conjointes on retrouve, à l'échelon local et national, une grande diversité de structures et beaucoup de variété dans la pratique de la coéducation ou de l'éducation dans un cadre uniquement féminin.

Par exemple, même si le but des associations est de mettre en oeuvre la coéducation, il se peut que toutes les unités/troupes locales ne soient pas mixtes. C'est habituellement l'unité/la troupe locale qui se prononce pour ou contre la mixité. Certaines unités/troupes comptent des patrouilles mixtes, d'autres ont des patrouilles du même sexe travaillant ensemble au sein d'unités/troupes mixtes. Certaines ont des patrouilles mixtes chez les plus jeunes, des patrouilles du même sexe chez les adolescents, puis retournent à la mixité quand il s'agit des jeunes adultes.

Les associations fusionnées ou conjointes s'efforcent de proposer des responsables mixtes dans les unités/troupes, cependant le nombre des adultes des deux sexes est parfois insuffisant pour réaliser ce but.

Ces associations présentent aussi différents choix de structure, y compris la présence ou l'absence d'un système de quotas concernant les postes de responsabilité aux différents niveaux et la représentation féminine et masculine.

Ces associations doivent, toutefois, examiner comment elles assurent la promotion d'un partenariat égal. Le but est de développer chez les filles et les garçons des qualités qui feront d'eux des femmes et des hommes qui, sur un pied d'égalité, assumeront des responsabilités au foyer et dans la société. Pour y parvenir, les associations doivent veiller à ce que filles et garçons bénéficient de chances égales, tenant compte de leurs différents horizons afin de renforcer et de développer leurs capacités. Les associations fusionnées et conjointes ne peuvent assumer qu'un partenariat égal s'établira de façon naturelle parce que leurs activités incluent des membres des deux sexes.

Le travail sur l'égalité, avec les filles et les garçons, doit être fondé sur la reconnaissance de la différence de leurs conditions et des ressources nécessaires à leur épanouissement.

Il existe aussi des associations uniquement AMGE qui, à une période, décidèrent d'admettre des membres masculins. Elles présentent toutes des schémas différents : certaines accueillent des garçons dans tous les groupes d'âge, d'autres n'admettent des garçons que chez les plus jeunes et au niveau des aînés/responsables. Les membres des unités/troupes sont libres de décider s'ils souhaitent inclure ou non des garçons. Un certain nombre d'unités/troupes continuent de fonctionner dans un cadre uniquement féminin. Quelles que soient les méthodes de travail de ces associations, les objectifs éducatifs spécifiques restent à déterminer afin de préparer les filles, les jeunes femmes et les garçons à un partenariat égal, et d'accomplir la Mission de l'AMGE.

Comment la société de votre pays considère-t-elle la coéducation pour le partenariat ? [Toutes]

Quelles autres opportunités votre association offre-t-elle aux filles et aux jeunes femmes se préparant au partenariat égal dans ces domaines ? [Toutes]
Comment votre association intègre-t-elle la préparation des filles et des jeunes femmes à un partenariat égal dans ses programmes et activités ? [Toutes]

Quelles sont les lois ayant une incidence sur votre action dans le domaine du partenariat égal et comment se mesure leur impact ? [Toutes]

Comment tenez-vous compte des exigences requises par la loi ? [Toutes]

Quelles sont les organisations externes, avec lesquelles vous avez collaboré, qui ont offert à vos membres la possibilité de travailler dans un environnement mixte ? [UF]

Comment la société de votre pays considère-t-elle l'éducation séparée des deux sexes/l'éducation mixte ? [Toutes]



3. Facteurs historiques influençant le choix du cadre : environnement uniquement féminin ou mixte

On peut noter que, dans le passé, cet aspect de notre travail a fréquemment été assombri par des discussions politiques concernant l'adhésion à l'AMGE et à l'OMMS. La politique actuelle reconnaît que l'éducation qui prépare les filles et les jeunes femmes à s'acquitter de leurs responsabilités dans la société, en partenariat avec les hommes, joue un rôle important dans l'accomplissement de notre Mission, quel que soit le cadre choisi par les associations individuelles. Notre politique et ce document se concentrent sur l'aspect pédagogique.

La mise en place de différents cadres pour le Guidisme/Scoutisme féminin reflète la transformation des associations membres ainsi que les mutations de la société depuis les débuts du Mouvement. Avec l'extension du Guidisme et du Scoutisme féminin à travers le monde, différents besoins et cultures ont amené la variété des démarches éducatives, avec pour corollaire la variété des programmes pédagogiques proposés aux filles et aux jeunes femmes. Ces programmes reflètent la diversité des horizons culturels, de la perception des rôles masculins et féminins, des croyances et des expériences en matière d'éducation. Dans de nombreux pays, les changements intervenus dans l'éducation des filles ont incité les associations à réviser et à modifier leur méthode de travail établie.

L'AMGE a démontré qu'elle était la seule à offrir à plusieurs générations de femmes des chances de leadership, tout comme des possibilités de promotion féminine, même dans les sociétés dominées depuis des siècles par les hommes. Le choix du cadre permettant d'offrir ces possibilités a été déterminé par chaque association en fonction de nombreux facteurs, dont en voici quelques-uns :

- ◆ Les normes culturelles et les attentes de la société dans le domaine de l'éducation et de la formation des jeunes, spécifiquement l'éducation des filles et des jeunes femmes ainsi que les rôles féminins et masculins.
- ◆ Les changements permanents dans la façon dont la société de chaque pays considère les rôles, les responsabilités et le développement de la jeunesse.
- ◆ Les tendances des méthodes pédagogiques et leur application à l'éducation non formelle.
- ◆ Le contexte historique de chaque pays et de chaque association.
- ◆ Les contraintes économiques limitant les ressources disponibles pour le développement et la gestion de l'organisation comme par exemple l'aménagement d'un fonds commun de ressources et de connaissances, profitant aux organisations de guides/éclaireuses et de scouts.
- ◆ L'expertise dans le domaine de l'élaboration et de la diffusion d'un programme éducatif et de la formation des adultes.
- ◆ Les tendances démographiques affectant la capacité de diffuser des programmes éducatifs et d'assurer la formation des adultes, par exemple les répercussions du changement du travail des femmes sur la disponibilité des responsables.
- ◆ Les intérêts et les besoins des membres.
- ◆ La capacité, perçue chez l'association, d'offrir des chances de réaliser les buts et d'accomplir la Mission de l'AMGE.

Au cours des années 1980 et 1990, les travaux des Conférences mondiales ont permis à l'AMGE de réaffirmer son intérêt central pour l'éducation et le développement des filles et des jeunes femmes. L'Association mondiale a confirmé son rôle de préparation des filles et des jeunes femmes au travail en partenariat, y compris avec des garçons et des hommes. La 27^e Conférence mondiale à Singapour a, par exemple, décidé en 1990 que l'AMGE devrait aider les filles à se préparer au partenariat égal avec les garçons et encourager le



développement des filles par l'intermédiaire d'organisations nationales uniquement féminines, conjointes ou fusionnées. On a reconnu que cette décision comportait aussi la nécessité d'un travail continu sur le développement de sentiments d'égalité et sur l'élimination de la discrimination fondée sur le sexe. Le besoin de garantir les droits, prévus dans les statuts, de l'égalité des chances et des affectations dans les associations fusionnées/conjointes et la nécessité d'élaborer un partenariat égal avec les hommes ont été mis en exergue.

Quel que soit le cadre de travail d'une association, la Mission reste constante. La préparation des filles et des jeunes femmes à contribuer à la société par l'intermédiaire, entre autres, du travail en partenariat, représente un aspect important de la tâche de l'association.

Quelles sont, d'après vous, les tendances et les besoins de l'éducation formelle, et non formelle, de votre pays ? Comment affecteront-ils les programmes destinés aux filles et aux jeunes femmes ? [Toutes]
Comment mettez-vous votre programme éducatif à la portée de toutes les filles et les jeunes femmes de votre pays ? [Toutes]
Dans quelle mesure vos programmes éducatifs sont-ils appropriés au rôle des femmes dans la société actuelle ? [Toutes]



4. Importants aspects de l'éducation au partenariat

Éducation au partenariat : Une citation, tirée du *Guidisme/Scoutisme féminin : un mouvement, un défi*, et figurant dans l'introduction à la politique générale concernant l'Éducation des filles et des jeunes femmes résume bien l'importance de l'éducation au partenariat :

« L'Association mondiale, cependant, est convaincue que l'éducation des filles (comme celle des garçons d'ailleurs) doit faire une place à l'éducation au partenariat. On apprend aux filles et aux garçons à identifier leurs différences et potentialités, à respecter l'individualité et les capacités des autres et à trouver des moyens de bâtir, ensemble, un monde de paix et de justice. »

De nombreux aspects de nos programmes éducatifs s'emploient à établir de solides fondations, permettant de contribuer à la société et de travailler efficacement, et de façon productive, avec d'autres personnes. Au travers du programme pédagogique, les filles et les jeunes femmes acquièrent diverses compétences et valeurs qui les aideront à travailler ensemble, et aussi, à l'avenir, avec d'importants partenaires comprenant des personnes du sexe opposé, et de différents horizons, âges, intérêts et capacités. Des relations de travail réussies avec les hommes représentent un important aspect du partenariat égal, et de nombreuses facettes de l'éducation au partenariat aideront les filles et les jeunes femmes à bien fonctionner au sein des nombreux et différents partenariats qu'elles rencontreront.

Tirée également du *Guidisme/Scoutisme féminin : un mouvement, un défi*, la phrase suivante nous renseigne encore davantage sur l'importance de l'éducation au partenariat :

« Les membres travaillent en petits groupes autonomes, s'exerçant à prendre des initiatives et s'entraînant aux responsabilités afin de se préparer à un partenariat égal dans la société. L'attention accordée aujourd'hui à l'établissement de fondations garantit aux filles et aux jeunes femmes les compétences nécessaires pour jouer un rôle actif dans leur existence, travaillant et forgeant pour demain un monde sain et équilibré ».

Formation au partenariat dans le cadre de l'éducation non formelle

Comme l'esquisse « *l'Éducation des Jeunes : Une déclaration à l'aube du 21^e siècle* », la rapidité des mutations sociales dans toutes les régions du monde a provoqué une transformation de nos schémas et de nos attentes dans le domaine de l'éducation. En particulier, la responsabilité de l'éducation aux compétences pour la vie et de l'initiation aux valeurs se déplace progressivement vers les organisations offrant une éducation non formelle, comme les organisations de jeunes. Pour pouvoir fonctionner dans la société dans laquelle ils vivent et pour l'enrichir, les jeunes doivent acquérir les connaissances, les compétences, les attitudes et les valeurs nécessaires pour faire face à leurs besoins. Les besoins spécifiques des jeunes varient selon le pays et selon l'individu, mais on retrouve toujours la possibilité de jouer un rôle actif et responsable dans le monde qui les entoure. De plus en plus, c'est au travers de l'éducation non formelle, comme celle que proposent les associations de guides et d'éclaireuses, que s'acquièrent les compétences nécessaires pour devenir un membre productif de la société. De plus, nos programmes éducatifs sont particulièrement bien équipés pour l'acquisition de ces compétences et de ces attitudes, grâce à notre philosophie de l'enseignement reposant sur l'apprentissage par l'action, sur la progression et le travail en partenariat avec les autres, comme les groupes de pairs et la relation jeunes-adultes.



Modèles de rôles

De la même façon, le contexte de l'éducation non formelle offre des possibilités toutes faites à la présentation de modèles de partenariats efficaces. Les filles et les garçons ont besoin de modèles de rôles des deux sexes afin d'observer le fonctionnement du partenariat dans la société. La transformation des structures familiales dans certaines sociétés ne permet plus d'assumer la présence de modèles de rôles masculins et féminins dans toutes les familles. C'est pourquoi des organisations comme le Guidisme/Scoutisme féminin remplissent un rôle important.

Les jeunes observent de près le phénomène de l'interaction entre les hommes et les femmes dans différents contextes de responsabilités (plein air, réunions régulières, etc.). Il est important d'être conscient du message que transmettent les responsables féminins quand des hommes viennent animer certaines activités dans un groupe du même sexe. Pareillement, quand les hommes et les femmes se partagent l'animation d'un groupe, ils se doivent de présenter un modèle de partenariat dans leur façon de travailler ensemble.

Quel est pour nous le sens du mot « égal » ?

Il est important de comprendre que lorsque nous employons l'expression « partenariat égal », nous parlons d'un partenariat réunissant des personnes de différents horizons et compétences, apportant chacune une contribution au travail concerné. La nature de la tâche et l'équilibre du partenariat dépendront des personnes en question et du cadre, les normes et les pratiques culturelles, par exemple. Ce n'est pas parce que des chances égales seront offertes et que la responsabilité accompagnant la participation égale sera assumée que les participants seront identiques. Le partenariat renferme des concepts de complémentarité (apport de contributions différentes mais importantes) et d'acceptation mutuelle, de responsabilité et de respect. L'éducation au partenariat ne s'efforce pas de produire des personnes similaires, autrement dit son but n'est pas de faire se ressembler les filles et les garçons. Elle s'emploie, par contre, à aider chacun(e) à acquérir les compétences et les attitudes lui permettant d'apporter une contribution efficace dans un cadre de partenariat.

Qu'entendons-nous par la coéducation ?

Comme l'indiquait la section précédente, de nombreuses associations ont choisi de proposer leurs programmes éducatifs dans un cadre où filles et garçons travaillent ensemble. Il est important de reconnaître que si ce genre d'environnement est une condition nécessaire de la coéducation, il ne représente que l'un de ses aspects. La coéducation, c'est aussi l'égalité des chances, le respect mutuel et la responsabilité. Si on ne retrouve pas un effort conscient visant à offrir l'égalité de traitement et d'accès, visant aussi à développer et à soutenir l'acceptation mutuelle et à donner pouvoir, on ne peut parler de coéducation. La section 7 propose des exemples montrant comment les associations fonctionnent, afin de garantir ces caractéristiques de leur approche de la coéducation. Cette démarche favorise le partenariat égal entre les hommes et les femmes, et les garçons et les filles, mais s'emploie également à offrir un cadre où les participants comprennent les différences et s'instruisent au contact les uns des autres.

Donner pouvoir aux filles et aux jeunes femmes

Pour réaliser pleinement leur potentiel, les filles et les jeunes femmes ont besoin qu'on leur en accorde les moyens, autrement dit qu'on leur donne le pouvoir de prendre les décisions affectant leurs vies. Le programme éducatif des guides/éclaireuses s'efforce d'y parvenir en équipant les jeunes femmes de compétences et en leur donnant l'occasion de les mettre en pratique. Souvent, un cadre uniquement féminin offre aux filles davantage de





possibilités, leur donnant ainsi la confiance nécessaire pour utiliser ces compétences dans la société, aux côtés des hommes. Il est nécessaire, toutefois, de reconnaître que la société ne se compose pas d'un seul sexe et que, pour avoir vraiment de la valeur, l'expérience acquise dans le Guidisme/Scoutisme féminin doit préparer les filles à l'interaction avec les hommes. De la même façon, même si en théorie dans un cadre mixte le processus donnant pouvoir aux filles et aux garçons se produit de façon parallèle, il peut s'avérer nécessaire de se pencher sur la question de l'efficacité du programme éducatif quand il s'agit de donner pouvoir aux deux sexes.

Interdépendance par opposition à indépendance

Il est important de se pencher sur le but final du programme éducatif des guides/éclaireuses, autrement dit, ce qu'il entend par « être capable de développer pleinement son potentiel ». Souhaitons-nous former des filles qui réaliseront ce potentiel malgré les garçons/hommes, ou en partenariat avec eux ? Transmettons-nous implicitement le message que « les filles sont mieux » ou que « les filles n'ont pas besoin des garçons » en ignorant l'existence du sexe masculin dans notre programme éducatif ?

Aptitude à la compétition

Il serait naïf de prétendre, toutefois, que le monde dans lequel nous vivons reconnaîtra automatiquement nos compétences et nos expériences. Pour réaliser son potentiel il est souvent indispensable de se mesurer à d'autres concurrents dans la recherche de possibilités et d'expériences ; travailler avec eux dans un partenariat de collaboration n'est pas toujours suffisant.

Quelle priorité votre association accorde-t-elle à la préparation de ses membres au partenariat égal ? Pouvez-vous identifier les procédures les plus efficaces pour encourager ces priorités ? [Toutes]

Quels sont, selon vous, les moyens prévus par votre association pour offrir aux membres, dans l'avenir, des possibilités de coéducation ? [UF]

Quels sont, selon vous, les moyens prévus par votre association pour offrir aux membres, dans l'avenir, des activités entre personnes du même sexe ? [C]

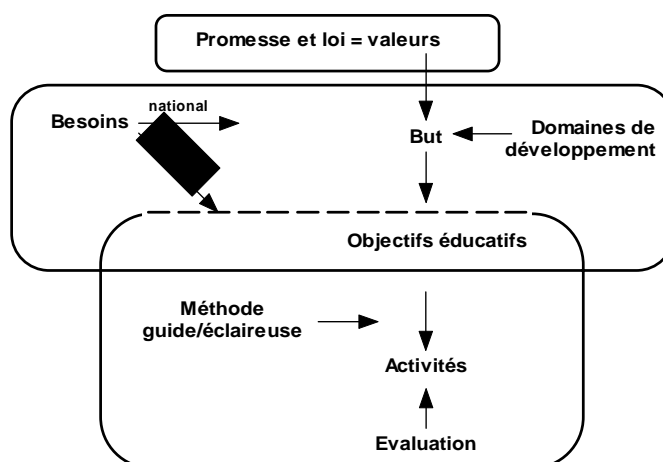
Comment veillez-vous à ce qu'il ne s'agisse pas uniquement d'activités typiquement « masculines » lorsque les hommes participent à des activités de l'unité ? [Toutes]



5. Implications pour le programme éducatif

Les directives concernant le programme éducatif de l'AMGE traitent des principes importants pour l'élaboration des programmes éducatifs des guides/éclaireuses. Cette section se concentre sur les aspects de l'élaboration du programme éducatif qui concernent la préparation au partenariat égal. Ils sont à étudier dans le cadre de l'élaboration du programme éducatif proposé par les directives.

Voici comment les directives sur le programme éducatif définissent les étapes du programme éducatif :



La question de l'éducation au partenariat jouera essentiellement sur les aspects suivants :

Identification des besoins

L'identification des besoins des filles et des jeunes femmes dans la société est essentielle au succès d'un programme éducatif. Elle est nécessaire, que ce programme se déroule dans un cadre uniquement féminin ou mixte. Dans le cas d'un environnement mixte, il est alors impératif d'examiner les besoins des filles ainsi que ceux des garçons. Quand ils sont différents, le programme éducatif doit satisfaire deux groupes d'objectifs, ajoutant ainsi à la complexité de sa tâche.

Objectifs éducatifs

Ce sont des objectifs mesurables, visant l'acquisition d'une valeur, d'une attitude, d'un comportement ou d'une compétence, afin de réaliser le but d'ensemble établi par le programme pédagogique à l'intention du groupe d'âge concerné. Dans le cas de certains groupes, il pourra être nécessaire de fixer un objectif éducatif spécifique, lié à une valeur, une attitude, un comportement ou une compétence, d'une importance particulière pour le partenariat, comme la compréhension des différences.

Activités

Elles sont choisies pour réaliser les objectifs éducatifs du programme pédagogique, sur la base des besoins et des aspirations des participants. Que l'on fonctionne dans un cadre uniquement féminin ou co-éduqué, il est important d'envisager une gamme étendue d'activités et de toujours tenir compte des préférences des personnes concernées. On retrouvera toujours dans un programme éducatif équilibré une gamme complète d'activités



pratiquées en plein air ou en salle, et appropriées au développement physique, intellectuel, moral, affectif, spirituel et social de la personne, quel que soit le cadre pédagogique. Dans tous les cadres, il faudra veiller à éviter de restreindre le programme éducatif aux stéréotypes traditionnels des activités préférées par les filles ou les garçons.

Evaluation

Il est nécessaire d'évaluer l'efficacité de tous les aspects du programme éducatif, y compris la préparation au partenariat égal. Dans un environnement mixte il faudra entreprendre séparément l'évaluation des programmes éducatifs destinés aux filles et aux garçons.

Examinez-vous séparément les besoins des filles et des garçons quand vous élaborer votre programme éducatif ? [C]

Évaluez-vous l'efficacité de votre programme éducatif pour les garçons et pour les filles ? [C]

Quand avez-vous vérifié, pour la dernière fois, auprès des filles (et des garçons) s'il y avait certaines activités qu'elles/ils aimeraient entreprendre mais qui ne figuraient pas au programme éducatif ? [Toutes]

La dernière fois que vous avez révisé votre programme éducatif, comment la question du sexe des participants a-t-elle été envisagée ?

Votre programme éducatif renforce-t-il encore davantage les stéréotypes des activités traditionnellement « féminines » ou « masculines » ? [Toutes]

Comment votre programme éducatif prépare-t-il les membres au partenariat égal ? [Toutes]

Comment votre programme éducatif prépare-t-il les filles et les jeunes femmes à des rôles de leadership ? [Toutes]



6. Implications pour la formation

La préparation au partenariat égal doit faire partie intégrante de la formation des adultes comme du programme éducatif. Les directives de l'AMGE en matière de formation se consacrent aux importants aspects de l'identification des futurs responsables et de leur préparation à offrir un leadership dans le cadre des programmes éducatifs des guides/éclaireuses. Cette section se concentre sur les caractéristiques de la formation des adultes qui ont un rapport étroit avec la préparation au partenariat égal. Comme l'affirment les directives sur la formation :

« Tout en reconnaissant que le Mouvement des Guides/Eclaireuses est une organisation de jeunesse dont le programme éducatif non formel est destiné essentiellement aux filles et aux jeunes femmes, l'AMGE estime que l'efficacité d'un programme éducatif se définit par la compétence de l'encadrement adulte, d'où l'importance d'une formation de haut calibre permettant aux membres adultes d'offrir un leadership de qualité et de remplir la Mission de l'AMGE ».

La formation s'efforce de permettre aux adultes d'acquérir le savoir, les compétences, les attitudes et les valeurs dont ils ont besoin pour s'acquitter efficacement de leurs responsabilités. La formation spécifique, liée aux activités du programme éducatif, et la compréhension des principes sous-jacents en font toutes les deux partie. Vous trouverez ci-après les domaines à prendre en considération dans l'élaboration de la formation. Les détails varieront en fonction du caractère mixte ou uniquement féminin du cadre dans lequel travaille chaque cheftaine. Le niveau des informations fournies, comme par exemple sur le développement des jeunes, sera déterminé par le niveau de la participation avec les différents groupes. Par exemple, il est toujours important de connaître les besoins et les intérêts des garçons, comme des filles, quand on prépare une activité conjointe, mais la responsable d'un groupe mixte aura besoin de connaissances plus spécifiques dans ce domaine.

Savoir spécifique

- ◆ Le développement des filles et des garçons : leurs besoins et leurs intérêts à différents âges.
- ◆ Les styles préférés de leadership, de prise de décision et les méthodes de travail favorites de différentes personnes travaillant ensemble en tant que responsables ; les préférences liées au sexe ; la relation entre les rôles et le sexe ; la compréhension et la gestion des attentes ; le développement d'un travail d'équipe efficace.
- ◆ Les tendances des méthodes pédagogiques et leurs répercussions sur l'éducation dans un environnement de guides et éclaireuses.
- ◆ Les principes sous-jacents du programme éducatif, comme les buts recherchés par un cadre co-éduqué concernant la préparation au partenariat égal.
- ◆ Le contexte du partenariat égal dans la société.

Compétences

- ◆ La prise de décision, l'aptitude à reconnaître les différentes méthodes et à en utiliser plusieurs.
- ◆ Un leadership reproduisant le partenariat égal.
- ◆ La résolution de conflits.
- ◆ L'aptitude à équilibrer le programme afin de satisfaire les besoins de tous les membres.



Attitudes

- ◆ La perception et le rejet des stéréotypes.
- ◆ La compréhension et le respect des différences culturelles.
- ◆ L'ouverture au besoin de cadres différents et au besoin d'offrir aux jeunes la possibilité de se préparer au partenariat égal.

Promotion de valeurs

- ◆ Le respect et l'appréciation des différences en ce qui concerne les deux sexes.
- ◆ L'appréciation des rôles non traditionnels et l'innovation dans la recherche de possibilités.
- ◆ L'exploration et l'appréciation des différentes méthodes de travail.

Pour évaluer l'efficacité du plan de formation dans ce domaine, il faudra :

- ◆ examiner le contenu du plan de formation en ce qui concerne la préparation au partenariat égal.
- ◆ suivre de près le contenu et le déroulement des sessions de formation.
- ◆ déterminer le contexte de la formation par rapport à la société dans son ensemble.
- ◆ évaluer les responsables dans le domaine de la présentation du partenariat égal et des modèles de rôles qu'elles offrent à ce niveau.

Comment abordez-vous les questions ayant trait au genre ainsi que la préparation au partenariat égal quand vous formez vos responsables adultes ?

[Toutes]

Comment formez-vous vos cheftaines d'unités à servir de bon modèles de rôles pour les filles et les jeunes femmes de l'unité ?

Comment votre plan de formation tient-il compte du cadre dans lequel un responsable individuel transmettra le programme éducatif ?

[Toutes]



7. Implications pour l'organisation et la structure des associations

Toutes les associations doivent prévoir la poursuite d'activités se consacrant à la réalisation de leurs buts. La structure joue ici un rôle essentiel et s'intéresse à la façon dont le travail de l'association est divisé et réparti entre des personnes individuelles, des groupes/équipes ou comités ; elle concerne aussi la façon dont on parvient à la coordination nécessaire. La gestion d'une association concerne l'intégration des ressources disponibles sur le plan humain, financier et technique, pour l'entreprise d'activités débouchant sur des résultats permettant à l'association de réaliser sa Mission, ses buts et ses objectifs.

Plusieurs aspects de la structure et du management sont capables de jouer sur, et de servir de modèles de rôles à, la façon dont l'association prépare au partenariat égal. Citons pour exemple :

Les méthodes utilisées pour prendre des décisions

Les décisions peuvent se prendre de façons très diverses, allant du consensus à la majorité simple. L'équilibre hommes-femmes au sein du groupe prenant la décision peut influencer la manière dont les décisions se prennent, les hommes, par exemple, privilégiant l'efficacité du vote direct tandis que les femmes pourraient se sentir plus à l'aise avec une approche débouchant sur un consensus. Les méthodes utilisées dans la prise de décision doivent être envisagées consciemment et choisies en fonction des styles préférés des participants.

Les rôles remplis par les hommes et/ou les femmes dans l'association

Les associations ont peut-être tendance à refléter les stéréotypes dans les rôles assumés par les hommes et les femmes : au niveau de l'unité, par exemple, il se peut que les hommes animent les activités de découverte du programme de plein air tandis que les activités éducatives, se déroulant en salle, sont réservées aux femmes. Ou encore, au niveau national, les femmes se retrouvent fréquemment affectées au programme ou à l'international tandis que les hommes gèrent les finances ou les biens de capital. Certaines associations s'efforcent de compenser cet état de choses en établissant des règles concernant l'équilibre entre les hommes et les femmes. Certaines ont des directives exigeant la présence de responsables féminins et masculins dans un groupe mixte ; d'autres ont un système de quotas d'hommes et de femmes dans les structures de prise de décision. Il est important de tenir compte en permanence de l'équilibre entre les sexes, comme quand il s'agit, par exemple, de créer un comité ad hoc ou de travailler dans un environnement co-éduqué.

Structure générale de l'association

Certaines personnes s'accommodent mieux de certaines sortes de structures, préférant par exemple une structure hiérarchisée, dotée de niveaux de responsabilités clairement déterminés, tandis que d'autres privilégient une structure plus aplatée étendant le processus de décision à davantage de personnes dans davantage de domaines. Il est important de considérer comment la structure facilite le travail en partenariat et comment le partenariat se forge au travers de la structure que nous choisissons.



Quel modèle de partenariat les différents niveaux de l'association présentent-ils ?

Les associations travaillant avec des groupes mixtes doivent faire très attention à assurer une situation équilibrée à chaque niveau, en choisissant par exemple de faire travailler ensemble un homme et une femme à tous les échelons.

La culture de l'organisation - encourage-t-elle ou favorise-t-elle, par exemple, les personnes d'un certain sexe ?

Dans le cas d'un environnement purement féminin ou masculin, cette approche est peut-être adéquate. Quand des garçons et des filles, et des hommes et des femmes, travaillent ensemble, la culture elle-même influence la forme que prendra le partenariat égal ainsi que sa promotion.

Dans quelle mesure votre association assure-t-elle la promotion des jeunes femmes dans le processus de prise de décision ? [Toutes]

Comment votre association aborde-t-elle la question du partenariat égal au niveau de la structure et du management ? [Toutes]

Avez-vous l'impression que les positions traditionnellement détenues par les hommes dans votre société sont aussi des « emplois masculins » dans votre structure, comme celui de trésorier ? [Toutes]

Comment assurez-vous la participation des femmes à tous les échelons de votre association ? [C]

Dans quelle mesure votre association veille-t-elle à ce que les modèles de rôles offerts par les responsables, les formatrices, les décideurs, etc. soient véritablement équilibrés, à tous les échelons, en termes de partenariat égal ? [C]



8. Liste des ouvrages de référence

Forum AMGE pour l'Europe, juillet 1997

L'Education des Jeunes : une déclaration à l'aube du 21e siècle

Guidisme/Scoutisme féminin : un mouvement, un défi, 1997

Politique générale et directives de l'AMGE en matière de formation, mars 1999

Politique générale et directives de l'AMGE en matière de programme éducatif, mars 1999

Auto-évaluation de votre association, octobre 1997

Koedukation – wie heisst das schön (Georgs-Verlag 1990)

